

2019-02 – Dodge Ram 2500/3500 2013-2018 Soudures de l'assemblage de la barre d'accouplement

Créé le 14 août, 2019

Résumé

Ce bulletin d'inspection donne de l'information pouvant servir de guide lors de l'inspection de l'assemblage des barres d'accouplement de certains camions Dodge Ram 2500/3500 qui sont soumis à un rappel de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) rappel de sécurité 19V-021. En accord avec les directives de rappel du fabricant, on peut souder les boulons de serrage extérieurs de la timonerie de direction avec les manchons d'ajustement. Ces soudures ne devront pas être inscrites comme des mises hors service.

Contexte

Le fabricant Chrysler Automobiles US LLC (FCA) a émis un rappel de sécurité pour certains camions Dodge Ram 2500/3500 2013-2018 parce que les boulons de contre-serrage de la barre d'accouplement peuvent se desserrer, permettant à la barre d'accouplement de se séparer du manchon d'ajustement. Une séparation de la barre d'accouplement peut résulter en une perte de contrôle directionnel du volant, ce qui peut occasionner, sans prévenir, un accident.

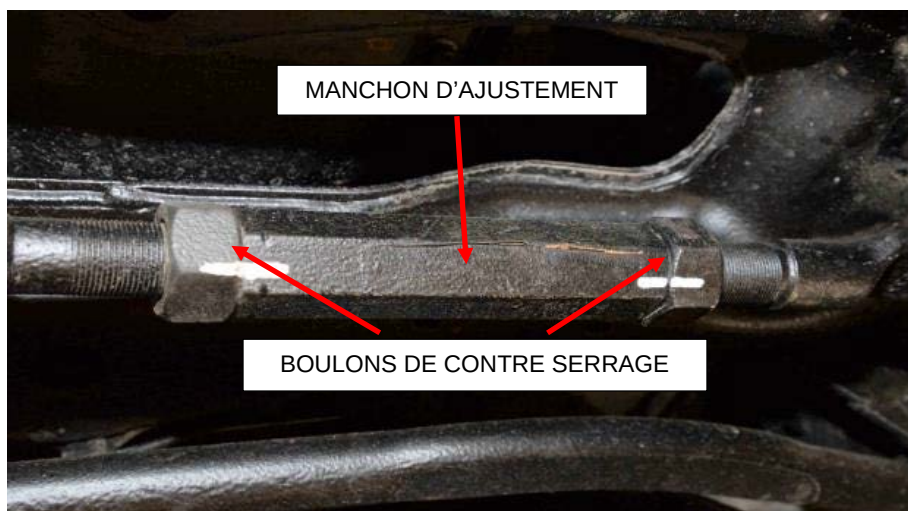


Figure 1: Assemblage de barre d'accouplement

2019-02 – Dodge Ram 2500/3500 2013-2018

Soudures de l'assemblage de la barre d'accouplement

FCA a développé une procédure pour réparer correctement cette défectuosité. Cette réparation exige de souder les écrous de contre serrage au manchon d'ajustement pour s'assurer (1) que les écrous ne se desserrent pas et (2) que la barre d'accouplement ne se sépare pas du manchon d'ajustement. Cette soudure est effectuée précisément sur un des côtés plats de chaque écrou de contre serrage.

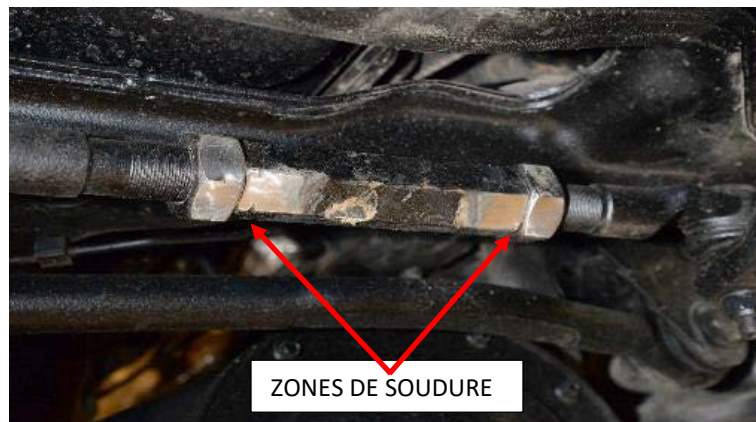


Figure 2: Emplacements de soudures



Figure 3: Assemblage de barre d'accouplement réparé selon le rappel de sécurité

Les véhicules présentant cette défectuosité, lorsqu'opérés en combinaison avec une remorque ayant un poids nominal brut (PNBV) ou une masse totale en charge de 10,001 livres (4,536 kg) ou plus et (2) dans un contexte commercial, sont considérés comme des véhicules commerciaux et sont soumis aux règles de la Federal Motor Carrier Safety (FMCSRs).

Bien que l'article 393.209 du FMCSR n'interdit pas la soudure sur un assemblage de barre d'accouplement, une interdiction de soudure de ces pièces peut être émise en vertu de l'article 396.3(a)(1) qui exige que toutes les pièces et les composants nécessaires au bon fonctionnement soient fonctionnelles en tout temps.

De plus, l'article 10.c.(2) des critères de mises hors service CVSA interdit **“toute réparation effectuée par soudure”** de la poutre d'essieu avant et de toutes les composantes de la direction, autre que la colonne de direction (incluant le moyeu), incluant l'assemblage de la barre d'accouplement.

2019-02 – Dodge Ram 2500/3500 2013-2018

Soudures de l'assemblage de la barre d'accouplement

Information de rappel

Véhicules soumis au rappel NHTSA 19V-021

- Modèle Ram 3500 2013-2018 muni d'un système de direction à 4 roues motrices
Dates de fabrication : 7 Fév., 2013-29 Déc., 2018
- Modèle Ram 3500 2014-2018 à cabine sur châssis muni d'un système de direction à 4 roues motrice
Dates de fabrication : 6 Juin, 2013-28 Déc., 2018
- Ram 2500 2014-2018 muni d'un système de direction à 4 roues motrices
Date de fabrication : 4 Juin, 2013-29 Déc., 2018

Pour l'information complète du rappel de sécurité NHTSA Pièce 573, référez-vous à l'annexe 1.

Pour l'information complète en regard des instructions du service à la clientèle des concessionnaires FCA, référez-vous à l'annexe 2

Directives

Si la réparation du rappel n'a pas été effectuée, l'extrémité de la barre d'accouplement peut se séparer du manchon d'ajustement, et peut résulter en une perte de contrôle de la direction (1) et un accident sans avertissement. (2) Comme tel, un véhicule ayant subi la réparation du rappel du fabricant est plus sécuritaire que l'opération d'un véhicule muni d'écrous de contre serrage qui peuvent se desserrer.

Tel que cité ci-haut, l'inspecteur **ne doit pas** mettre un véhicule Dodge Ram 2500/3500 2013-2018 hors service, si ce véhicule présente des écrous de contre serrage soudés au manchon conformément au rappel tel qu'illustré à la figure 3 de la page précédente. Il s'agit de la réparation proposée et élaborée par le fabricant pour ce problème, et ce ne sera pas considéré comme une condition de mise hors service contrairement à ce qui est édicté à l'article 10.c.(2) des MHS.

Si un véhicule qui est sujet au rappel est inspecté, et que la réparation n'a pas été effectuée, l'inspecteur devra informer l'opérateur de se rendre sur le site www.nhtsa.gov/recalls et d'y entrer le numéro de série pour savoir si ce véhicule doit subir la réparation faisant l'objet du rappel.

Si un véhicule a déjà été réparé conformément au rappel, et qu'il y a une fissure ou une autre défectuosité dans la soudure, l'inspecteur devra informer le NHTSA Vehicle Safety Hotline via la ligne sans frais 1-888-327-4236, et faire référence au rappel #19V-021 du NHTSA. L'inspecteur **ne devra pas** mettre le véhicule hors service pour la fissure de la soudure. Si l'écrou de contre serrage n'est pas serré, le véhicule sera mis hors service selon l'article 10.i. des MHS.